



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES

13 mars 2024

AUJOURD'HUI MARQUE UNE DATE IMPORTANTE POUR SAINT-SIMON.

C'est définitivement la fin de nos ententes avec Olymel. Presque 70 ans depuis les débuts de l'abattoir Houle dans les années 50.

C'est une page qui se tourne et une histoire qui se termine mais c'est le début d'une toute nouvelle ère avec le développement résidentiel « Les Jardins Saint-Simon » qui est à venir.

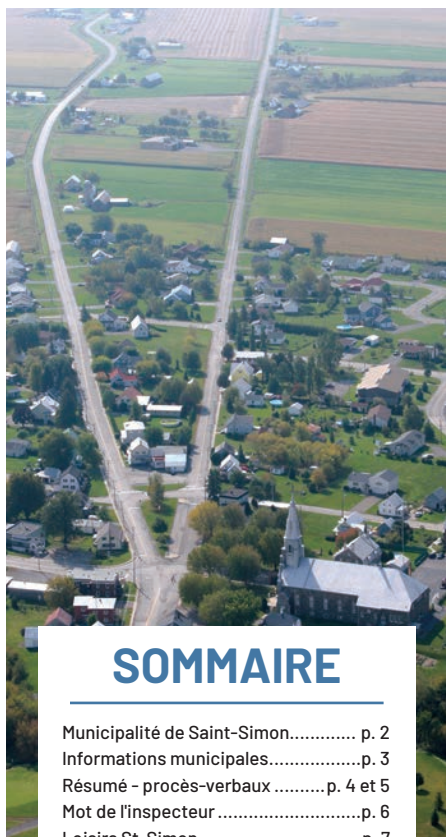
Pour ce qui est de l'usine en tant que tel, la municipalité a accepté une offre d'achat qui est présentement sous vérification diligente.

La Municipalité tient à remercier Olymel pour la belle collaboration et pour avoir été un excellent citoyen corporatif. Ensemble, nous avons négocié des ententes importantes pour Saint-Simon dont les égouts, l'aqueduc et jusqu'à la vente du site lui-même et l'expérience fût toujours agréable.

Simon Giard
maire



INSCRIPTIONS
pour les activités du printemps en cours, voir à la page 7



SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Informations municipales.....	p. 3
Résumé - procès-verbaux	p. 4 et 5
Mot de l'inspecteur	p. 6
Loisirs St-Simon	p. 7
Camp de jour	p. 8
Fabrique.....	p. 9
FADOQ	p. 10
AFEAS	p. 11
Bibliothèque.....	p. 12
Comité d'embellissement	p. 13
Régie des déchets.....	p. 14
SARCA.....	p. 15
Sécurité incendie	p. 16
MRC des Maskoutains.....	p. 17
Les Trois Clochers.....	p. 18
Cuisines collectives.....	p. 19
La Croix-Rouge	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 24



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

• Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

• Maire suppléant
• Comité de développement
• Ressources humaines et CNESST
• Relations avec les citoyens
• Immobilisation
• Entente intermunicipale
• Administration et finances
• Comité de démolition

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

• Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
• Bibliothèque
• Substitut Loisirs
• Substitut Régie des déchets
• Comité de démolition

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

• Voirie et travaux publics
• Sécurité du Québec
• Service incendie et mesures d'urgence
• Comité de démolition

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

• Loisirs
• Politique de la famille et des aînés
• Comité d'embellissement
• Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

• Cours d'eau
• Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

• Régie des déchets
• Hygiène du milieu
• Comité-école NDP
• Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
• Substitut comité de démolition

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs

Mme Maïté St-Martin poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

A.F.E.A.S.

Gaétane Boulet, responsable local
450 798-2040

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

SPAD

Contrôle animalier
1 855 472-5700

Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente
450 502-2281

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Téléphone : 450 798-2276 • **Télocopieur :** 450 798-2498
Courriel : info@saint-simon.ca • **Site Internet :** www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h



UNIFAMILIALE
MULTI-FAMILIALE

TERRAINS À VENDRE

Voici quelques informations pour vous mettre aux faits des derniers développements concernant le projet de développement domiciliaire « Les Jardins Saint-Simon ». Les terrains en façade le long de la rue Saint-Édouard ont été vendus et ces constructions débuteront ce printemps. Pour les terrains à l'arrière, nous sommes dans l'attente de l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'environnement. Malheureusement ce dernier peut requérir jusqu'à deux ans d'attente.

En attendant, les personnes voulant signifier leur intérêt peuvent contacter le chargé de projet et agent immobilier en charge de la vente de ceux-ci. Les terrains prévus actuellement sont numérotés tel qu'il appert sur le plan ci-bas et les intéressés seront recontactés lorsqu'ils pourront être mis en vente. En ce qui a trait à l'usine Olymel, nous souhaitons vous laisser savoir qu'une offre d'achat conditionnelle a été acceptée par la Municipalité et l'acheteur complète présentement ses vérifications diligentes. Nous vous reviendrons sur le sujet lorsque le tout sera officialisé.



**À VENIR
TRÈS BIENTÔT**

RUE SAINT-ÉDOUARD

INFORMATIONS

450 278-7887

CHRISTIAN MORIN IMMOBILIER INC.

Courtier immobilier résidentiel et commercial
Pro Immobilier et Hypothèque inc.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé à la population pour le congé de Pâques, du 28 mars au 1^{er} avril inclusivement.

Bon congé à tous!

RAPPEL POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : ON PROMÈNE TOUTOU AVEC NOTRE PETIT SAC

Nous vous rappelons que lorsque vous prenez des marches avec votre chien, il est très important de ne pas oublier d'apporter un petit sac pour ramasser les excréments de votre animal. Quoï de plus fâchant que de marcher dedans !



JOUR DE LA TERRE

Avec l'arrivée du printemps, nous voyons apparaître dans les fossés, les champs, les parcs, un peu partout dans la municipalité les déchets accumulés durant la saison hivernale. Encore cette année, l'équipe municipale vous invite pendant tout le mois d'avril à faire une tournée en famille dans votre rue ou votre rang et à remplir un sac de poubelle que vous jetterez au bon endroit : à la poubelle!

Prenez-vous en photo et faites-la parvenir à loisirs@saint-simon.ca afin d'être éligible pour le tirage d'un cadeau d'une valeur de 100\$. Le tirage au sort sera effectué le mardi 7 mai lors de la séance de Conseil. Ensemble, nous pouvons faire une différence, un geste à la fois!

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 5 MARS 2024 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **270 618,60 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **22 634,69 \$**.

> D'approuver les comptes à payer pour un montant total de **700,08 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De prendre acte de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

> De prendre acte du dépôt, par la directrice générale, du rapport annuel 2023 sur la mise en œuvre du Règlement # 561-21 portant sur la gestion contractuelle.

> D'approuver la liste des taxes impayées déposée séance tenante et identifiée par les numéros de matricule suivants : 5366-66-9857, 5861-28-3971 et 5963-66-2779 ; D'autoriser la directrice générale à expédier l'état des taxes impayées 2022 et suivantes à la MRC des Maskoutains afin de vendre l'immeuble pour taxes en collaboration avec le CSSSH le cas échéant ; De mandater messieurs Simon Giard, ou Patrick Darsigny, pour enchérir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Simon lors de la vente pour taxes de la MRC des Maskoutains en vigueur.

> D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2024, fait par la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme du Fonds de développement rural pour un projet d'aménagement d'un sentier polyvalent sur la rue Saint-Édouard.

> D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Printemps 2024, fait par la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme du Fonds de développement rural pour un projet de « Réaménagement de la bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre ».

> D'appuyer la Fabrique St-Simon dans sa demande d'aide financière au programme du Fonds de développement rural pour son projet de réfection de la pierre sur la façade d'une partie du mur avant et du mur avant gauche de l'église.

> D'autoriser un remboursement d'un montant de 5 418,13 \$, à la propriétaire du 210 rue Tremblay, représentant un montant de consommation d'eau excédentaire facturé en raison d'une défectuosité du compteur d'eau.

> De confier à un ingénieur la supervision des travaux pour l'extension d'un système d'égout et l'établissement d'un système de gestion des eaux pluviales pour le projet de développement résidentiel « Jardins Saint-Simon » ; De s'assurer que la dimension des lots desservit par le

projet respecte la réglementation municipale ; De voir à l'entretien des infrastructures qui seront mises en place dans ce projet.

> D'accorder le mandat à Laboratoires de la Montérégie inc. pour effectuer des études géotechniques et de caractérisation environnementale des sols sur le site du futur développement résidentiel « Jardins Saint-Simon », au montant de 22 900 \$ avant taxes.

> D'identifier les lots 1 840 381, 1 840 610, 1 840 384 et 1 840 378 afin que ces lots soient visés par un avis d'assujettissement au droit de préemption selon le règlement # 580-23 pour fins municipales, et ce, pour une période de 10 ans.

> D'accorder une servitude d'utilité publique à HYDRO-QUEBEC et TÉLÉBEC contre une partie du lot 6 567 108 Cadastre du Québec appartenant à la Municipalité ; d'approuver le projet d'acte de servitude soumis ; d'autoriser un membre de l'étude Notaires Beauchamp, Cyr Inc. à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte de servitude mentionnée.

> De confier le poste d'adjointe administrative à Mme Roxanne Carbonneau, à sa demande, lors de son retour de congé de maternité ; De mandater le maire et la directrice générale à signer la nouvelle entente de travail.

> D'autoriser la directrice générale à faire appel aux services de Mme Sylvie Courchesne à titre de consultante en administration, aux conditions établies à l'entente contractuelle, en attendant le retour de Mme Carbonneau ; De mandater le maire et la directrice générale à signer l'entente contractuelle.

> D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 611 570 du cadastre du Québec, portant le numéro civique 171, rue Saint-Édouard, à Saint-Simon ; D'accepter offre d'achat formulée par le Groupe MV Beauregard, pour la somme de 4 500 000 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.

> D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 606 552 du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon ; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par Excavation Laflamme et Ménard Inc., pour la somme 256 809,67 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.

> D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 606 553 du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon ; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par Excavation Laflamme et Ménard Inc., pour la somme 251 875,49 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.

> D'autoriser la vente des immeubles connus et désignés comme étant les lots 6 606 554 et 6 606 555 du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon ; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par Vision DR inc., pour la somme 503 750,98 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.

> D'autoriser la vente des immeubles connus et désignés comme étant les lots 6 606 556 et 6 606 557 du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon ; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par Les entreprises Francis Chagnon inc., pour la somme 503 750,98 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.

- > D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 606 558 du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par formulée par BJR Construction inc., pour la somme 251 875,49 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.
- > D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 617 662 (ancien lot 6 606 559) du cadastre du Québec, situé à Saint-Simon; D'accepter la promesse d'achat/vente formulée par formulée par BJR Construction inc., pour la somme 251 875,49 \$; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer tous documents requis pour donner suite à la présente résolution.
- > D'autoriser la vente des immeubles connus et désignés comme étant les lots 6 606 554 et 6 606 555 du cadastre du Québec, aux conditions prévues dans le projet d'acte de vente préparé par Sylvestre & Associés, notaire à Saint-Hyacinthe; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer l'acte de vente afin de donner suite à la présente résolution.
- > D'autoriser la vente des immeubles connus et désignés comme étant les lots 6 606 556 et 6 606 557 du cadastre du Québec, aux conditions prévues dans le projet d'acte de vente préparé par Me Kim Perras, notaire à Saint-Hyacinthe; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer l'acte de vente afin de donner suite à la présente résolution.
- > D'autoriser la vente de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 606 558 du cadastre du Québec, aux conditions prévues dans le projet d'acte de vente préparé par Me Steve Rodier, notaire à Saint-Hyacinthe; D'autoriser M. Simon Giard et Mme Johanne Godin à signer l'acte de vente afin de donner suite à la présente résolution.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

- > De prendre acte de l'avis de résiliation de l'entente pour un droit de passage et pour l'utilisation d'un étang à des fins de protection incendie intervenue le 6 avril 2017, entre la Ville de Saint-Hyacinthe, la Municipalité de Saint-Simon, Monsieur André Lévesque et Mesdames Liliane Durocher et Julie Lévesque, à l'égard de l'étang situé sur le lot 4 437 499 du cadastre du Québec, à compter du 5 août 2024.

8 - TRANSPORT ROUTIER

- > D'adjuger le contrat pour l'aménagement d'un stationnement au bureau municipal à l'entreprise Excavation Laflamme et Ménard inc. au montant de 125 467,07 \$ taxes incluses, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme.
- > De débloquer la somme, budgétée pour l'année 2024, de 2 500 \$ pour l'achat de petits outils.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

- > De prendre acte du dépôt du rapport financier de la Régie inter-municipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.
- > De prendre acte du dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.
- > D'entériner le mandat donné à l'entreprise Excavation Laflamme et Ménard au montant de 80 252,48\$ avant les taxes applicables pour les travaux de déplacement de la conduite d'aqueduc principale reliant l'immeuble du 171 rue Saint-Édouard au réseau d'aqueduc de la Municipalité.
- > De procéder à un appel de propositions sur invitation pour la réalisation des travaux de branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout des constructions à venir sur les nouveaux lots en façade de la rue Saint-Édouard.

10 - URBANISME

- > De renouveler le mandat de M. Michel Plante au sein du Comité consultatif d'Urbanisme pour les années 2024 et 2025; De remercier chaleureusement M. Michel Vermette, qui ne souhaite pas renouveler son mandat, pour ses nombreuses années d'implication citoyenne au sein du CCU.
- > De nommer Mme Annie Tardif à titre de membre du CCU pour les années 2024 et 2025.
- > De renommer M. Yvon St-Maurice à titre de président sur le CCU.

11 - LOISIRS ET CULTURE

- > De confier de façon permanente le poste de coordonnatrice en loisirs à Mme Maïté St-Martin; De mandater le maire et la directrice générale à signer une nouvelle entente de travail, pour et au nom de la Municipalité.
- > D'autoriser l'inscription au coût de 200 \$ plus taxes, de Mme Maïté St-Martin, coordonnatrice en loisirs au 11^e Rendez-vous québécois du loisir rural le 1^{er} et 2 mai 2024, à Fort-Coulonge et de rembourser les frais reliés à cet événement selon le règlement en vigueur.
- > D'appuyer les loisirs St-Simon dans leur demande d'aide financière au programme du Fonds de développement rural pour le projet « Nouvelle entrée des patineurs et toilette adaptée » au carrefour des sports.

12- AVIS DE MOTION

- > Avis de motion est donné à l'effet que le Règlement # 543-04-24, modifiant le Règlement # 543-19 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'identifier les îlots de chaleur présents sur le territoire de la Municipalité, sera adopté lors d'une séance ultérieure.
- > Avis de motion est donné à l'effet que le Règlement # 544-12-24, modifiant le règlement de zonage, afin de modifier la longueur minimale des cases de stationnement, sera adopté lors d'une séance ultérieure.
- > Avis de motion est donné l'effet que le Règlement # 574-01-24, portant sur la modification du règlement 574-22 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), sera adopté lors d'une séance ultérieure.

13- RÈGLEMENTS

- > D'adopter le premier projet de Règlement # 543-04-24 modifiant le Règlement # 543-19 intitulé Plan d'urbanisme, afin d'identifier les îlots de chaleur présents sur le territoire de la Municipalité.
- > D'adopter le premier projet de règlement # 544-12-24 modifiant le règlement de zonage, afin de modifier la longueur minimale des cases de stationnement.
- > D'adopter le projet de Règlement #574-01-24 portant sur la modification du règlement 574-22 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE MARDI 2 AVRIL 2024 À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ
AU 49 RUE DU COUVENT À COMPTER DE 20 H**

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



USAGES COMPLÉMENTAIRES À L'HABITATION

Saviez-vous qu'il est possible d'exercer sa profession à l'intérieur de sa résidence? En effet, le règlement de zonage de Saint-Simon prévoit, sous certaines conditions, que certains usages de type commercial puissent se faire à l'intérieur même d'un bâtiment résidentiel.

À titre d'exemple, voici une liste non-exhaustive des usages pouvant s'opérer dans une résidence ou dans un bâtiment accessoire résidentiel :

Les seuls usages complémentaires autorisés dans une habitation ou un bâtiment accessoire sont les suivants :

- a) *Les bureaux d'affaires et les bureaux professionnels;*
- b) *Les services personnels, tels les salons de coiffure, les salons d'esthétique, les studios de photographie;*
- c) *Les services de santé, tels les cabinets de physiothérapeutes, de chiropraticiens, d'acupuncteurs;*
- d) *Les écoles privées, telles les écoles de musique, de danse, de langues;*
- e) *Les services de garde en milieu familial;*
- f) *Les services de traiteurs, sans aucune vente au détail sur place;*
- g) *Les services de réparation d'objets domestiques (fours à micro-ondes, appareils électroniques, vélos) à l'exclusion des gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, congélateurs, laveuses, sècheuses) et de tout appareil comportant un moteur à essence;*
- h) *Les ateliers de fabrication des produits en bois et les ateliers de fabrication associés aux métiers d'arts (poterie, céramique, etc.);*

Toutefois, pour connaître les conditions et normes entourant les usages complémentaires autorisés, veuillez vous adresser à l'inspecteur en écrivant au : inspecteur@saint-simon.ca et vous aurez une réponse rapide.

Si vous préférez nous contacter par téléphone, vous pouvez appeler au 450-798-2276 poste 223 et nous vous rappellerons dès que possible.

Notez que je suis présent au bureau municipal le 2^e et le 4^e mardi de chaque mois.

Bon début de printemps à tous !

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

Inscriptions & Activités DU PRINTEMPS



Activité sporadique



Activité hebdomadaire

Pour inscription et information : loisirs@saint-simon.ca
ou contactez la coordonnatrice au 450 798-2276 poste 225

Caser Tag

Jeudi le 28 mars de 18h30 à 20h30
25\$ par participant
6-12 ans



Conférence

Lundi le 6 mai à 18h30
Conférence sur le « faire soi-même »
du Domaine Coquelicots
Pour tous • Gratuit



Formation

Samedi le 25 mai de 9h00 à 12h00
Formation sur la mise en conserve.
Apprenez à utiliser l'autoclave
et le bain d'eau bouillante pour conserver
différents types d'aliments.
60\$ par personne, places limitées
15 ans et +



Caser Tag

Vendredi le 11 avril de 18h30 à 20h45
25\$ par participant
12 ans et +
(bienvenue aux adultes)



LUNDI

Step et Musculation

16 ans et +, de 19h15 à 20h, session de 12 cours,
125\$ par participant • Débute le 25 mars

MARDI

Hip-hop

5 à 8 ans de 18h à 19h, session de 10 cours, 105\$ par participant • Débute le 2 avril

Karaté

Dès 7 ans, aucune limite d'âge, inscrivez-vous seul ou en famille
de 18h30 à 19h30, session de 12 cours • Débute le 26 mars

MERCREDI

Tabata-Abdos et fessiers et Power cardio

16 ans et +, de 19h45 à 20h30,
session de 12 cours, 125\$ par participant • Débute le 27 mars



Pour rester à l'affût de nos nouveautés et pour ne rien manquer, joignez-vous à nous sur Facebook : Loisirs St-Simon



2024



HORAIRE

Dates du camp : 25 juin au 16 août 2024
Camp de jour : 9 h à 15 h 30
Service de garde: 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS

La période d'inscriptions débutera
le lundi 15 avril et se tiendra jusqu'au 12 mai 2024.

Le camp de jour est en **PÉRIODE DE RECRUTEMENT**,
si tu as plus de 14 ans et que tu souhaites
faire partie de notre équipe dynamique
contacte-nous au loisirs@saint-simon.ca ou
au 450 798-2276 poste 225



NOUVEAUTÉ

Les inscriptions se feront via une nouvelle plateforme en ligne qui simplifiera beaucoup les processus d'inscriptions aux activités des Loisirs. Pour vous guider à travers cette nouvelle plateforme, une séance d'informations et d'aide aux inscriptions aura lieu en avril, en soirée. Nous vous informerons de la date bientôt.



RETOUR SUR LE CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Merci à tous pour votre belle participation, le camp de la semaine de relâche a été un succès et reviendra assurément en 2025. Sachant maintenant votre intérêt, nous pourrons nous y préparer à l'avance.

MERCI à Bulle, Coconut, Jujube, Myrtille, Nemo et Pistache, MERCI aux enfants pour leur belle participation et on se revoit cet été !

L'unité des Semeurs



LE NOUVEL HORAIRE DES MESSES DU SECTEUR NORD À 10H00

1^{er} dimanche : Saint-Hugues 2^e dimanche : Sainte-Hélène
3^e dimanche : Saint-Simon 4^e dimanche : Sainte-Hélène

En semaine :

1^{er} jeudi du mois : Saint-Simon à 10 h
Tous les mardis du mois : Sainte-Hélène à 10 h
2^e, 3^e et 4^e jeudi de chaque mois au Pavillon de Saint-Hugues à 10 h.



CARÊME CATHOLIQUE 2024

- Mercredi des Cendres : mercredi 14 février à 15h00 à Saint-Simon
- Café Causerie au sous-sol de l'église, vendredi le 16 février à 19h00

Célébrations du pardon :

- Dimanche le 10 mars après la messe de 10h00 à Sainte-Hélène
- Dimanche 17 mars à 14h00 à Saint-Simon
- Vendredi saint le 29 mars à 15h00 à Saint-Simon
- Samedi saint le 30 mars à 19h30 à Saint-Liboire
- Pâques le 31 mars à 10h00 à Saint-Hugues

BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste 450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine 450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél. : 450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél. : 450 794-2131
Tél. : 438 497-7090

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél. : 450 522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré 450 798-2091

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE

Chantal Cusson 450 501-5539

Pour connaître les renseignements de la semaine de l'Unité des Semeurs : museestephrem.com/pastoral/feuillelet-paroissial

Pour les renseignements sur les événements à venir dans notre diocèse, allez sur le site web : ecdsh.org

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Produits	2023	2022
Célébrations : messes, mariages, funérailles et sacrements	8 510,00	6 210,00
Activités pastorales/catéchèse	500,00	395,00
Vente d'articles	1 188,15	1 466,65
Quêtes ordinaires	6 249,55	5 679,66
Quêtes spéciales	21,90	38,00
Quêtes extra-diocésaines	262,60	5,50
Dons	8 266,80	6 198,60
Dîmes et capitations	11 075,00	9 645,00
Activités de financement	39 001,40	36 820,04
Intérêts	1 422,07	765,29
Loyers et pensions	2 500,00	3 000,00
Ristourne/administration	3 263,06	1 357,14
Centre st-Simon	21 135,00	19 005,00
MRC des mask/subvention		
Subvention covid		
Divers		
Don cimetièrè	20 452,00	20 218,00
Cimetièrè	4 860,00	3 280,00
	128 707,53	114 083,88

Charges	2023	2022
Célébrations : messes, mariages, funérailles et sacrements	145,00	255,00
Culte et pastorale	4 659,40	2 170,39
Salaires et charges sociales frais logement	19 045,54	15 028,70
Électricité et chauffage	14 563,06	14 587,40
Entretien et réparations	5 055,84	5 771,78
Frais de bureau	8 522,04	8 811,07
Assurances	14 474,20	12 960,75
Frais bancaire	113,58	127,98
Cotisations diocésaines	776,10	675,14
Quêtes extra-diocésaines	354,50	-
Activités de financement	13 532,38	18 996,82
Réparations majeures	15 989,96	-
Acquisitions	-	-
Centre St-Simon	11 814,98	20 384,15
Divers	-	-
Cimetièrè	22 808,76	3 188,94
	131 855,34	102 958,12
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(3 147,81)	11 125,76



RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent

Saint-Simon

Québec J0H 1Y0

Convocation

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Prenez avis que l'assemblée générale annuelle 2024
du club FADOQ Saint-Simon Inc., aura lieu le mercredi 24 avril à 19 h 30,
au 45, rue du Couvent, local de la Fadoq Saint-Simon.**

En plus des points de procédures, l'ordre du jour comportera les sujets suivants :

- Rapport des activités;
- Rapport financier;
- Projection pour la prochaine année d'opération;
- Ratification des règlements et de leurs amendements (s'il y a lieu);
- Élection des administrateurs.

Cet avis est donné par le conseil d'administration, le 15 mars 2024

Michel Plante, président.



Mme Annie Quintal, intervenante milieu aîné de la MRC des Maskoutains, couvre notre territoire et ses services s'offrent à vous! Projet Intervention Milieu Aîné Guidé Entendu Soutenu (PROJET IMAGES) afin de prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection.

Offre une présence significative et un soutien aux aînés (50 ans et plus) vivant de l'isolement et de la pauvreté; établie des courroies de références privilégiées et mieux adaptées; sensibilise et soutien les aînés face aux impacts et aux conséquences de la maltraitance financière et psychologique.

Les services offerts sont gratuits et confidentiels : aide et écoute directement dans les milieux d'appartenance; effectue les références aux endroits appropriés; accompagne les personnes dans leurs démarches; préviens et réduis les risques de maltraitance, d'errance et d'instabilité résidentielle. Rejoignez là au 450 502-4395. Notez que des services peuvent aussi s'offrir au moins de 50 ans, une approche en zoothérapie peut être offerte !

PENSÉE :

Ma petite fille me disait : « mamie, tu n'es pas chanceuse d'être vieille... », je la comprends, je ne cours pas vite, je ne m'assois plus par terre, et je suis fatiguée. Je lui ai répondu : « Ma chérie, j'ai aussi de la chance de vieillir, puisque c'est faire ce que l'on a envie de faire sans courir, se lever quand on est reposé, utiliser nos vécus pour aider les autres, en avoir fini avec les chaleurs et les menstruations, regarder le long chemin parcouru et récolter ce que l'on a transmis, lâcher la performance pour simplement être. J'ai la chance de vieillir! »

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante.....450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet.....450 798-2040

Trésorière :

Jacynthe Jacques.....450 796-5626

Secrétaire :

Sylvie Morin.....450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais.....450 798-2777

Lise Brunelle.....450 798-2525

Anniversaires de mars

Mesdames et Messieurs

Jeannine Boulais, Lise Grenon,
Lise Laperle, Chantale Morissette

Gilles De Grandpré, Jacques Demers,
Paul Labonté, Jean-Paul Plante,
Christian Simoneau

Prompt rétablissement

aux personnes hospitalisées ainsi qu'à la maison.

Sincères sympathies

aux individus endeuillés.

Activités hebdomadaires :

Viactive les mardis de 9 h 30 à 10 h 30

Scrabble : les mardis dès 13 h 15

Responsable des cartes de membres

Mme Jacynthe Jacques,
contactez-la au 450 796-5626.

**Venez nous rencontrer
et briser la solitude!**



Afeas

ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE

PROCHAINE RENCONTRE
le 25 mars à 19 h 30,
sur le travail invisible et le droit
de vote des femmes.

*Mobilisons-nous autour des familles, à œuvrer ensemble pour simplifier leurs parcours
durant la semaine québécoise des familles.*

Reconnaissons l'apport important de celles-ci à l'organisation de nos milieux de vie.

*Mobilisons-nous afin que les familles soient un vecteur important des relations entre les générations,
que nous transmettions la culture et les valeurs sociales qui nous ressemblent.*

PROPOSITIONS ADOPTÉES AU CONGRÈS 2023

Droits à l'avortement : L'Afeas refuse que le droit à l'avortement fasse l'objet d'une loi, pour éviter de fragiliser le droit à l'égalité des femmes et pour prévenir des retombées négatives qui voudraient y avoir accès. L'Afeas a proposé que les soins de santé sexuelle et reproductive, notamment l'avortement, soient accessibles partout au Québec; que les frais de base de déplacement, de séjour et de repas, ainsi que les pertes de revenus d'un travail rémunéré soient remboursés pour toutes les personnes qui doivent se déplacer dans une autre ville, pour obtenir un soin de santé sexuelle et reproductive, pour un avortement; que les contraceptifs sur ordonnance deviennent gratuits pour toutes et tous, de même que les préservatifs, la contraception hormonale d'urgence (pilule du lendemain) ainsi que la pilule abortive; qu'un suivi soit fait afin de s'assurer que toute institution, organisme communautaire et service privé qui offre des services de soins ou d'informations en matière de planification familiale et/ou d'avortement, respectent le choix des femmes en toute neutralité, discrétion et sans jugement; que le financement accordé aux groupes de défense des droits, ceux qui défendent leurs droits à l'avortement, soit rehaussé dans le but d'offrir plus de soutien en matière de service et d'éducation. Adoptée

Ministère des Droits des femmes et de l'Égalité des genres au Québec : Des regroupements féministes demandent à remplacer le Secrétariat à la Condition féminine par un véritable ministère de Droits des femmes et de l'Égalité des genres. L'Afeas revendiquait la mise sur pied d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité des genres afin de se doter des moyens d'avoir une véritable égalité pour toutes les femmes au Québec. Adoptée.

Source : Afeas provinciale

Conseil d'administration

Mme Gaétane Boulet, responsable locale : 450 798-2040

Danielle Michaud, trésorière : 450 798-2298

Mme Sylvie Morin, responsable des communications: 450 791-2260

Afeas St-Simon

46, rue du Couvent
Saint-Simon J0H 1Y0



BIBLIOTHÈQUE
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

HEURES D'OUVERTURE :
MARDI DE 11 H À 12 H
ET DE 16 H 30 À 19 H

AVEZ-VOUS
VOTRE CARTE D'ABONNÉ?

C'EST
GRATUIT!!



BIBLIOTHÈQUE
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent (2^e étage),
Saint-Simon
450 798-2276 • poste 232
www.saint-simon.ca



47, rue du Couvent, au 2e étage • 450 798-2276 poste 232 • biblio@saint-simon.ca
<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>

N'oubliez pas de rapporter vos livres qui sont en retards le plus rapidement possible !



Un jardin intérieur de micropousses en 5 étapes

LES VARIÉTÉS DE MICROPOUSSES FACILES À CULTIVER

- Basilic
- Bette à cardé
- Betterave
- Brocoli
- Chia
- Coriandre
- Chou
- Chou frisé (kale)
- Radis
- Roquette
- Luzerne
- Moutarde
- Petits pois

Étape 1 - préparation des contenants

Faire de petits trous au fond des contenants pour permettre à l'eau de s'écouler. Prévoir des plateaux pour y mettre les contenants troués.

Étaler de 5 à 7 cm (de 2 à 3 po) de terreau dans vos contenants, puis le vaporiser pour bien l'humidifier.

Étape 2 - semences

Prévoir la quantité de graines en fonction de la surface de vos contenants, en tenant compte du fait que les graines doivent être côte à côte. Elles ne doivent pas se chevaucher.

Étaler les graines sur le dessus de votre terreau. Presser légèrement les graines dans la terre. Couvrir d'une fine couche de terreau. Vaporiser le terreau pour bien l'humidifier.

Étape 3 - croissance

Placer les contenants sur le bord d'une fenêtre ou près d'une source de lumière naturelle. Si vous avez déjà une installation avec des lampes de croissance pour faire des semis intérieurs, vous pouvez l'utiliser pour la pousse. Tourner les contenants chaque jour afin d'assurer une croissance plus uniforme.

Arroser ou vaporiser régulièrement les pousses, au moins 1 fois par jour, afin de garder le terreau humide (il ne doit jamais être sec!). Arroser délicatement avec un arrosoir si le vaporisateur n'humidifie pas assez le terreau. Plus les pousses seront grandes, plus elles auront besoin d'eau.

Étape 4 - récolte

Selon les variétés, les micropousses seront prêtes à déguster après 7 à 14 jours en moyenne. Voir les indications derrière le sachet.

Récolter les micropousses lorsqu'elles ont de 2 à 4 feuilles en les coupant délicatement à la base des tiges. Récolter les micropousses au fur et à mesure permet d'en conserver toute la fraîcheur.

Une fois toutes les pousses récoltées, mettre le terreau au compost, car il contiendra trop de petites racines et ne sera plus assez riche en minéraux pour être réutilisé.

LE MATÉRIEL

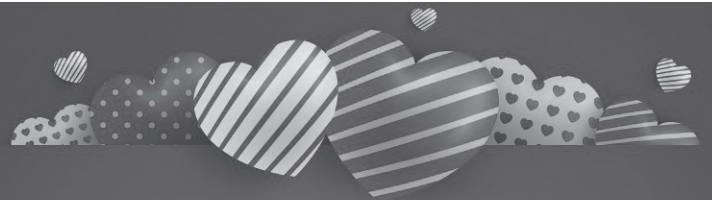
- Contenants et plateaux (On peut utiliser des contenants récupérés tels que des petits contenants de yogourt et des assiettes à tarte en aluminium.)
- Terreau pour semis
- Graines à germer (On peut aussi utiliser des semences pour le potager, mais les sachets sont souvent plus petits et moins économiques.)
- Petit arrosoir ou vaporisateur

Étape 5 - conservation et dégustation!

Laver soigneusement et bien essorer les micropousses avant de les consommer. Conservez-les au réfrigérateur, dans un contenant hermétique. Une fois réfrigérées, elles se conservent entre 5 et 7 jours.

Manger les micropousses nature ou les ajouter dans les salades, les sandwiches, les smoothies, les soupes et potages.

Source : <https://montougo.ca/manger-mieux/fruits-et-legumes/un-jardin-interieur-de-micropousses-en-5-etapes/>



Félicitations aux gagnants du Concours de la St-Valentin.



Madame Pascale Héroux et ses amis de la garderie venus récupérer leur prix le 15 février dernier

Merci à tous pour votre participation!



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Collecte des matières organiques

Matières acceptées et refusées
dans le bac de matières organiques

Retour de la
collecte
hebdomadaire
des bacs bruns
le 1er avril !

AUCUN
sac de plastique,
même compostable
ou biodégradable
n'y est accepté !



www.riam.quebec
450 774-2350



Exemples de matières acceptées



Résidus de cuisine :

Fruits et légumes (entiers, pelures, cœurs, épis, etc.), grains de café, filtres en papier, sachets de thé, pain, gâteaux, biscuits, pâtes, viandes, volailles, poissons et fruits de mer CUIITS, produits laitiers, coquilles d'œuf, etc.

Résidus verts :

Gazon, petites branches, feuilles mortes, fleurs, et autres résidus de jardinage

Autres matières organiques :

Papier ou carton très souillé d'aliments

Exemples de matières refusées



Plastique (même portant la mention compostable ou biodégradable), papier et carton non souillé, papier ciré, papier d'aluminium, papier parchemin, styromousse, tous matériaux de construction, serviettes sanitaires, tampons, sac d'aspirateur et son contenu, bouchons de liège, verre, métaux, déchets, graisse, huile, peinture et tout autre produit domestique dangereux, mégots de cigarette et tout autre produit pouvant générer ou alimenter la combustion, etc.

Astuces pour l'utilisation du bac brun

- Emballer les matières dans du papier journal et déposer un journal dans le fond du bac
- Entreposer le bac à l'ombre entre les collectes
- Au besoin, nettoyer sommairement le bac avec un jet d'eau
- Placer un grand sac à feuilles en papier dans le bac pour éviter que la matière reste collée aux parois en hiver
- Éviter d'y jeter de la viande crue

Les bacs de collecte de matières organiques **sont levés une fois par semaine, d'avril à novembre, et une fois par mois les quatre autres mois de l'année, entre 7 h et 19 h.**

Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de la celle-ci avant 7h.

Le jour de collecte de votre secteur est le jeudi .

Concernant la collecte des matières organiques offerte aux entreprises, seuls les bacs bruns portant le logo de la Régie sont acceptés. Ceux-ci sont et demeurent la propriété de la municipalité. Quant aux collectes résidentielles, il est recommandé de se référer au site internet de la Régie mentionné ci-dessous.

Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement, contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**



ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP)



Dans les derniers mois, le gouvernement du Québec a proposé quelques formations accélérées et financées afin de répondre aux besoins de main d'œuvre. Ces formations de courtes durées sont des attestations d'études professionnelles (AEP).

La durée d'une AEP varie entre 3 et 6 mois selon le programme. Environ une cinquantaine de formations sont offertes à travers le Québec dans différents secteurs professionnels. Pour la plupart, les conditions d'admission et préalables

sont un 3^e secondaire en français, mathématiques et anglais ou le test de développement général (TDG). Toutefois, il se peut que les préalables diffèrent d'une AEP à l'autre, il est important de se référer à un professionnel pour connaître les détails. Le ou la candidate doit être également âgée de 18 ans ou plus pour entamer des études de ce niveau.

Comme mentionné plus haut, le gouvernement du Québec peut parfois décider d'implanter de courtes formations et de financer les étudiants. Ce fut le cas pour certaines formations dans le domaine de la construction en octobre 2023 et en assistance à la personne dans le domaine de la santé qui débutera en mars 2024. Comme ces formations sont implantées sporadiquement, nous ne pouvons pas toujours savoir si elles reviendront d'une année à l'autre. Restez à l'affût des possibilités dans les médias et référez-vous à un ou une professionnelle pour connaître les opportunités.

Dans le cadre de SARCA Mobile, vous avez accès à une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement directement dans votre municipalité. Osez faire appel à ses services pour un retour aux études ou tout autre projet de réorientation professionnelle.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire & professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





PRÉVENIR LES RISQUES

VÉRIFIER ET ENTRETENIR LES AVERTISSEURS DE FUMÉE



Profitez du changement d'heure dans la nuit du 9 au 10 mars pour vérifier vos avertisseurs de fumée.



COMMENT PROCÉDER?

- Testez leur bon fonctionnement.
- Vérifiez les piles et changez-les au besoin.
- Remplacez les appareils 10 ans après leur date de fabrication ou dès qu'ils présentent un signe de défectuosité.



IMPORTANT

Il est recommandé d'installer un avertisseur de fumée :

- Sur chaque étage, y compris au sous-sol;
- Dans les aires de circulation, près des chambres et des escaliers;
- À l'intérieur des chambres dont la porte est fermée durant la nuit.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.
- Ne retirez jamais les piles d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent.
- Choisissez un type d'avertisseur adapté à la fonction de chaque pièce ou selon vos besoins particuliers, par exemple si vous êtes malentendant.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

► *Concours photo*

CONCOURS PHOTO

L'eau dans tous ses états

Du 15 février au 14 avril 2024
sur le territoire de la MRC des Maskoutains



► *Consultations publiques*

MOBILITÉ • TRANSPORT • INFORMATION • SERVICES DE PROXIMITÉ • SÉCURITÉ

Ensemble, imaginons notre futur!



**Participez à nos
consultations publiques**
Du 17 au 25 avril

SAINT-JUDE
Mercredi, 17 avril, à 18 h 30,
à la salle communautaire
940, rue du Centre

SAINT-HUGUES
Mardi, 23 avril, à 18 h 30,
à la salle municipale
390, rue Notre-Dame

SAINT-HYACINTHE
Dimanche, 21 avril, à 10 h,
au Centre aquatique Desjardins
850, rue Turcot

SAINT-DAMASE
Jeudi, 25 avril, à 18 h 30,
au Complexe sportif
105, rue Sainte-Anne

Collation offerte sur place

Rencontre par visioconférence, le mercredi 24 avril, à 18 h 30.
Consultez le site de la MRC pour obtenir l'hyperlien ou écrivez à info@mrcdesmaskoutains.ca.



mrcmaskoutains.qc.ca



Information : Mélanie Brodeur, 450 774-3141, poste 3139

► Les Trois Clochers



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Lundi 25 mars, 19 h 15 au 1384 rue Principale, Saint-Valérien



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 25 mars 2024 Normand Fleury, technicien en horticulture et arboriculture qui cumule plusieurs années d'expériences au jardin botanique de Montréal et à la Ville de Montréal. En plus des plantes ornementales, il s'intéresse vivement aux plantes alimentaires, à la flore du Québec et aux sentinelles de la nature; les oiseaux.

Le sujet de cette conférence présentée à 19 h 15 : Les oiseaux au jardin.



Lieu : 1384 rue Principale, Saint-Valérien (salle municipale)

Coût : gratuit pour les membres et 7,00\$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC



Mes professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



Gestion de patrimoine



Placements

29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca

AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB

► *Cuisines collectives*

**Cuisiner en groupe,
ça vous intéresse ?**

**Cuisiner
Socialiser
Découvrir
Économiser**

16 portions de nourriture pour 20 \$

**La Moisson Maskoutaine ouvre de nouvelles plages
horaires pour ses cuisines collectives.**

Contactez Kassendra au 450 261-1110 poste 227

Mes professionnels

RÉPARATION
VENTE
INSTALLATION

DANIEL
Radio-TV
FILS INC.

REFERENCE

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et
pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD
et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

JY Tremblay
arpenteur-géomètre inc.

Membre de l'Ordre
des Arpenteurs-Géomètres du Québec

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca



La Croix-Rouge a besoin de bénévoles dans la région

Saviez-vous qu'au Québec la Croix-Rouge offre des services essentiels en cas de sinistres et de situations d'urgence?

Partout au Québec, des équipes de bénévoles dûment formés en intervention d'urgence sont prêtes à être mobilisées en tout temps. Les Québécoises et Québécois touchés par des situations d'urgence de toute envergure peuvent compter sur nos bénévoles, qui les aident à répondre à leurs besoins essentiels notamment en matière d'hébergement, d'alimentation et d'habillement, en plus de leur offrir du réconfort et une oreille attentive.

La Croix-Rouge offre aussi d'autres programmes et services dans différents domaines, dans lesquels il est également possible de faire du bénévolat : logistique, bien-être et environnements sécuritaires, communications, santé communautaire, philanthropie. etc.

À titre de bénévole, vous vivrez une expérience humaine hors du commun et pourrez faire une réelle différence dans la vie des personnes qui ont besoin de notre soutien.

Être bénévole à la Croix-Rouge c'est :

- Un engagement à votre image;
- Un engagement humain;
- Une action concrète dans votre milieu;
- Une implication au sein du plus important organisme d'aide humanitaire au monde.

Que votre motivation soit d'acquérir de nouvelles compétences, de faire des rencontres, de vivre une expérience enrichissante ou d'aider les gens qui en ont besoin, sachez que les occasions de bénévolat ne manquent pas à la Croix-Rouge!

Si vous avez 18 ans et plus et souhaitez obtenir plus d'information sur les possibilités de bénévolat à la Croix-Rouge au Québec, ou si vous désirez vous inscrire pour devenir bénévole, rendez-vous à l'adresse www.partenairescroixrouge.ca. Nous vous contacterons par téléphone afin de vous présenter les possibilités qui s'offrent à vous et de déterminer ce qui vous convient le plus.

Nos professionnels

POMPAGE

St-Pie

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur



POUR VENDRE OU ACHETER

EXPÉRIENCE IMMOBILIÈRE,
EXPERTISÉE ET HUMANISÉE, POUR CHAQUE FOYER

PAMÉLA SÉVIGNY
450 888-2426
IMMOBILIER@PSEVIGNY.COM

CHRISTIAN MORIN
450 278-7887
CHRISTIAN@CHRISTIANMORIN.CA



COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS & COMMERCIAL

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



Vignoble

SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0

450 779-0434

www.vignoblesaintsimon.com

Depuis 1982
Pélomix inc.

Les spécialistes du béton préfabriqué

Certification



1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0

Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890

www.pelomix.com

EXCAVATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144



BJR

CONSTRUCTION INC.

RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345

bjrconstructioninc@gmail.com

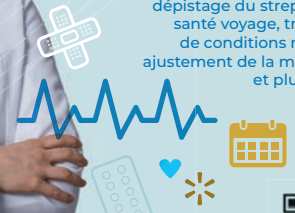
RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER

Joanie RICHARD

Pharmacienne-propriétaire

Livraison gratuite
dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection
de médicaments, lavage d'oreille,
dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement
de conditions mineures,
ajustement de la médication
et plus encore!



Prenez RDV
sur clicsante.ca
ou via ce code QR



Accès>pharma 5950 Rue Martineau,
chez Walmart St-Hyacinthe, J2R 2H6
450-796-4006



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000

1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  

SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE



Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe



Jean et Nathalie

• Travaux à forfait
• Vente de foin
et paille

STE-ROSALIE
450 278-4410

fermegillal@outlook.com

william houde  **Timac AGRO** 
Canada

8 3e Rang O, Saint-Simon-de-Bagot, QC J0H 1Y0
Tel : +1 450 798-2002

Biostimulant • Nutrition végétale • Semences • Geotech • PAEF • Engrais générique




CONSTRUCTION

JIMMY HOTTE

RBQ : 5777-2733-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

450 230-2502

info@constructionjh.ca

WWW.CONSTRUCTIONJH.COM

C'est ~~l'excellence~~ votre engagement qu'on récompense



**Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars.**

On remet de nombreuses bourses chaque
année à des étudiant(e)s **qui s'engagent
dans leur milieu.**

Inscription et règlements au
desjardins.com/bourses

 **Desjardins**



Cooptel

fête son

80^e

anniversaire!



Cooptel
Depuis 80 ans

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca

VSG

CONSTRUCTIONS

- ✓ Construction et rénovation de tout genre
- ✓ Construction de multi-logements
- ✓ Finition extérieur et intérieur
- ✓ Agrandissement
- ✓ Toitures



450 518-3080

vsgconstructions@hotmail.com